

rand, cens, servis à Marcilly, Civrieux et Chazay, où elle a son habitation (27). Toutes ces nobles familles, possédant les fiefs des environs, devaient apporter en cas de danger le secours de leurs personnes et de leurs vassaux, ce qui mettait entre les mains du seigneur baron des forces importantes, capables de résister à un ennemi audacieux et redoutable.

La fin de ce siècle fut marquée dans nos provinces par un événement d'une certaine gravité et qui exerça une grande influence sur les mœurs du temps. Dans le courant de l'année 1299, un concile provincial fut tenu à Anse, l'abbé d'Ainay et le prieur de Chazay y assistèrent, ainsi que beaucoup d'autres personnages de la région.

Ce concile, que Le Laboureur appelle grand et célèbre, fut ouvert le vendredi de la mi-carême, qui précède le dimanche où l'on chante *Lætare Jerusalem*, l'an de Notre-Seigneur 1299. Il fut présidé par le primat des Gaules, Henri I^{er} de Villars, archevêque de Lyon depuis 1296. On y vit réunis les évêques suffragants, Barthélemy, évêque d'Autun; Nicolas, évêque de Mâcon; Guillaume de Châlon; Simon de Huxeria, archidiacre de Dijon, représentant l'évêque de Langres; puis Jocerand de Lavieu, abbé d'Ainay; André de Marzé, abbé de l'Ile-Barbe; les abbés de Savigny, de Belleville, de la Chassagne, d'Oynigaco, de Saint-Étienne de Dijon; enfin, un grand nombre de députés des églises cathédrales, collégiales et conventuelles (28).

Un des premiers canons fut d'ordonner une messe dans

(27) Arch. du Rh. Fonds d'Ainay. *Invent. Pupil*, chart. 215.

(28) La Mure. *Hist. eccl.*, 1671, p. 183, 342. — Mazures, Guigue, t. I^{er}, p. 191, 192, 209.